



Rejoindre les cadres

Intervention de Jean-Paul Bouchet au 47^{ème} congrès confédéral Juin 2010, Tours

Notre syndicalisme interprofessionnel, multi-catégoriel, a vocation à rassembler et à rejoindre tous les salariés. Nos pratiques conduisent souvent à donner la priorité aux plus fragiles, aux plus précaires et cela est conforme à nos valeurs, à notre histoire. Nous ne pouvons ignorer pour autant *les attentes et préoccupations de tous les salariés*. Un salarié sur six est cadre ; ils sont près de 4 millions en France, soit 15,6% de la population active et une part croissante des recrutements des entreprises et administrations.

Les rejoindre suppose que soient réunies plusieurs conditions :

- Ne pas opposer les salariés entre eux (jeunes et seniors, cadres et non cadres, salariés du dedans et ceux du dehors),
- Ne pas s'intéresser aux cadres le seul temps d'une campagne aux élections professionnelles, dans le collège encadrement,
- Jouer la carte de la proximité, aller voir mais aussi répondre à des attentes, à des besoins très diversifiés.

Revenons quelques instants sur ces trois conditions :

1) Nos discours, nos pratiques nous conduisent parfois à distinguer les catégories entre elles, quand il s'agit de revendications sur le temps de travail, les salaires, les retraites. La prise en compte de certaines inégalités ne doit pas nous conduire à opposer les salariés entre eux d'autant que ces mêmes salariés savent pleinement jouer le jeu de la solidarité, de l'intérêt général, à fortiori quand ils sont adhérents à la CFDT. La période de crise nous en a donné de nombreux exemples.

Nos discours et nos pratiques doivent au contraire rassembler, faire progresser les solidarités et faire de cette diversité du salariat un atout. Une section syndicale devrait être le reflet de cette diversité, l'espace pluriel de la construction des revendications qui sonnent juste et répondent aux attentes de tous les salariés.

La présence de cadres dans les sections, c'est un formidable atout pour une intervention plus en amont que l'organisation appelle de ses vœux, pour mieux questionner les stratégies et les infléchir.

La présence de cadres dans les sections, c'est un plus pour toute la CFDT.

2) La proximité, une préoccupation permanente

Aller chercher des candidats et des voix dans un collège, au moment des élections professionnelles, peut vite devenir un exercice périlleux s'il n'a pas été préparé, anticipé et surtout s'il ne s'agit pas d'une pratique courante. Les nouvelles règles de la représentativité sont exigeantes et nous obligent à être représentatifs partout, dans tous les collèges. Si des équipes sont bien armées, d'autres sont à la peine et le déficit de proximité avec certaines catégories éclate alors au grand jour. La CFDT ne peut s'en satisfaire. Les nombreuses interventions ces derniers mois de l'Union confédérale des cadres pour accompagner les équipes à leur demande pour le collège cadres ou encadrement, nous incitent à poursuivre ce travail en lien avec les fédérations pour combler un déficit et gagner ensemble la bataille de la représentativité. C'est bien en utilisant au mieux toutes les ressources et moyens de l'organisation que nous gagnerons la bataille de la représentativité qui est aussi celle de la proximité avec tous les salariés.

3) La proximité, une affaire de métiers et d'identités professionnelles

Accueillir et rejoindre tous les salariés est affaire de proximité géographique, territoriale mais aussi question de réponse pertinente à des attentes, à des besoins, qui peuvent beaucoup différer selon les métiers, les activités, les fonctions. Cela suppose en d'autres termes de « coller » aux identités professionnelles.

Remettre le travail au cœur des revendications, c'est repartir du travail, des activités, des compétences et qualifications, pour revendiquer et obtenir des résultats sous la forme de nouvelles garanties, de nouveaux droits, mais pas seulement ; c'est aussi le moyen de reconnaître l'individu dans sa quête d'épanouissement au travail, de reconnaissance professionnelle et personnelle quand, dans le même temps, d'autres logiques financières, d'autres rationalités s'imposent, bien distantes du travail.

Le syndicalisme est parti des métiers, des corporations, des services à ses membres. Repartir du travail, c'est revenir aux métiers, à notre cœur de métier. Corporation n'est pas toujours synonyme de corporatisme. La CFDT n'est-elle pas invitée à devenir le *partenaire social* de chaque salarié, tout au long de sa vie, le partenaire qui sait apporter le service, rendre effectif le droit, au bon moment.

Vous l'aurez compris, le Secrétaire général de la CFDT Cadres vous invite à accueillir et faire participer toutes les catégories de salariés dans vos sections, dans vos syndicats.

J'ai été moi-même technicien avant de devenir cadre ; j'ai toujours été syndiqué et militant à la CFDT. Jamais je ne me suis senti aussi bien dans notre organisation.

Jean-Paul Bouchet
Secrétaire général CFDT Cadres

